

Clandestins

Une jurisprudence pour le rapatriement

• Un accord de sécurité globale entre le Maroc et l'Allemagne

• La procédure d'identification s'étalera sur 45 jours

• Elle se basera sur les données marocaines d'empreintes digitales

QUELQUES semaines après l'entretien téléphonique entre le Roi et la Chancelière allemande Angela Merkel, la machine de rapatriement des migrants clandestins marocains a été mise en marche. La visite du ministre allemand de l'Intérieur, Thomas de Maizière, s'inscrit dans cette logique.

Le Souverain et la Chancelière allemande avaient convenu de renforcer la coordination entre les responsables des deux pays pour l'examen des dossiers concernés. Le Maroc, qui a toujours refusé d'être le dépôt des clandestins refoulés par l'Europe, exige l'identification des clandestins comme étant Marocains. Surtout que beaucoup de personnes en situation illégale en Europe se présentent



Les responsables marocains et allemands devront procéder, durant 45 jours, à l'identification des migrants séjournant de façon illégale en Allemagne. L'objectif est de s'assurer qu'ils sont Marocains. Plusieurs clandestins se réclament souvent d'une nationalité qui n'est pas la leur (Ph. AFP)

être pressée par le temps, surtout face aux difficultés créées par le dossier des réfugiés avec d'autres pays européens. Thomas de Maizière n'y va pas par quatre chemins: «nous avons convenu de rapatrier autant de personnes que possible», a-t-il annoncé. Il faut dire que l'une des principales décisions à l'issue de l'entretien téléphonique entre le Roi et Merkel, a

irakiens, ce sont surtout les événements de la Saint Sylvestre à Cologne qui ont

été la goutte qui a fait déborder le vase. Des personnes en situation illégale, notamment d'origine marocaine, seraient impliquées dans cette affaire, qui a constitué un tournant dans le traitement de cette question au niveau européen.

Globalement, Rabat et Berlin veulent inscrire la gestion du dossier de la migration dans un cadre global. Un accord politique en matière de sécurité globale sera bientôt finalisé, après de longues négociations, selon les deux ministres. Outre la migration illégale, il devra couvrir une série de domaines, notamment toutes les formes de criminalité, y compris le terrorisme. L'Allemagne sollicite ainsi la coopération du Maroc sur ce dossier dans lequel il a fait ses preuves, à travers un échange efficace des informations, qui a permis d'éviter plusieurs drames. □

M. A. M.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

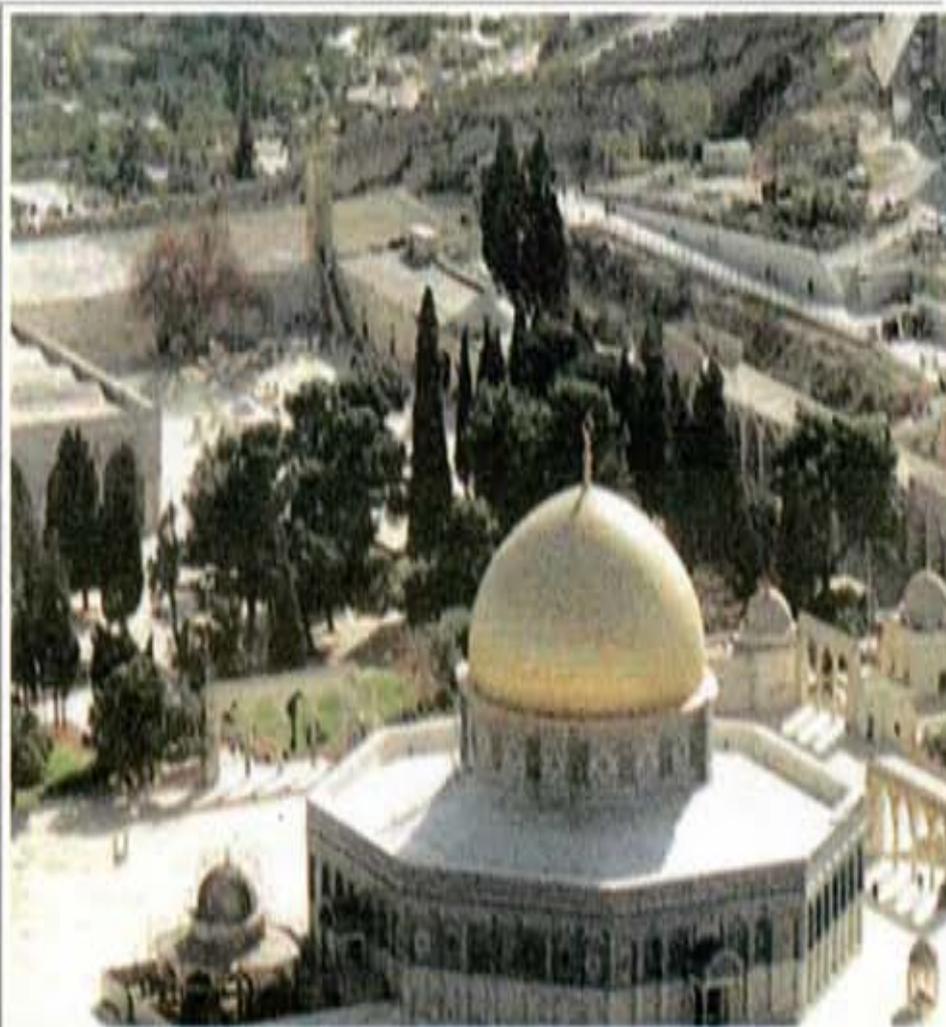
Soutien allemand dans l'affaire de l'Accord agricole

LE Maroc peut compter sur le soutien de l'Allemagne dans la procédure d'appel contre le jugement en première instance du tribunal européen concernant l'accord agricole. C'est ce qu'a assuré Thomas de Maizière, ministre allemand de l'Intérieur, lors d'une rencontre avec Mohamed Hassad et Abdelilah Benkirane. Ce pays, considéré comme l'un des principaux piliers de l'UE, «va probablement se porter partie prenante dans la procédure d'appel actuellement lancée», selon Hassad. Le ministre allemand a assuré au chef du gouvernement «la volonté de son pays de surmonter cette situation». Surtout que le Maroc est considéré comme «un partenaire principal de l'UE dans la région, qui jouit de la stabilité et offre d'importantes opportunités d'investissements». Aujourd'hui, Rabat jouit du soutien de Berlin et de Paris dans ce dossier qui avait conduit à la suspension des contacts avec les institutions européennes, suite à la décision annoncée lors du dernier Conseil du gouvernement. Le Maroc a exprimé sa «déception à l'égard de la gestion opaque que certains services de l'UE ont fait de cette question».

comme étant originaires d'un pays qui n'est pas toujours le leur. La rencontre entre Mohamed Hassad et Thomas de Maizière, tenue lundi dernier, a «porté sur la coopération en matière d'immigration et des modalités et procédures de rapatriement de quelques personnes malintentionnées, s'étant rendues illégalement en Allemagne, dans le sillage des flux des réfugiés».

Hassad a précisé que pour l'instant, les cas identifiés ne sont pas nombreux, et se limitent à quelques dizaines. Les deux ministres se sont mis d'accord sur le mode opératoire. La partie allemande semble

été que «des personnes concernées par une procédure de rapatriement soient transférées sans délais vers le Maroc» (cf. www.leconomiste.com). Sauf que du côté marocain, cette procédure doit obéir à des critères précis. Cette question semble avoir été réglée. Le ministre fédéral a fait savoir que l'identification se basera sur les empreintes digitales. Surtout que «le Maroc dispose d'une excellente base de données», a-t-il indiqué. Cette procédure d'identification des intéressés s'étalera sur une période de 45 jours. Si certains migrants clandestins marocains s'étaient fait passer pour des réfugiés syriens ou



الموقع الإلكتروني الجديد

لوكالة بيت مال القدس الشريف

www.bmaq.org

يفتح لكم أبواب القدس ويعرفكم على أوضاعها ويقدم لكم كل ما تحتاجونه من معلومات عن الوكالة وعن كيفية مساعدة القدس وأهلها. ببرعكم لفائدة الوكالة تساهمون في بناء مدرسة وتجهيز مستشفى وتوفير السكن للمحتاجين ومساعدة الفقراء والتكفل بالأيتام.

للمزيد من المعلومات اتصلوا بالرقم الأخضر

0800000005

تلكة بالمان

EDITORIAL

Migration

AUSSITÔT dit, aussitôt fait... le Maroc et l'Allemagne déploient rapidement leur échafaudage sur les questions migratoires. Sur cette affaire, il y a deux lectures possibles. La première, peu reluisante, c'est celle des incidents de Cologne. Un bug qui pointait du nez... L'attrait pour ce hub des filières clandestines vers l'Europe, qu'est la Turquie, aurait pu être anticipé. Comment avoir manqué de vigilance sur des départs vers la Turquie qui ne correspondaient ni aux profils d'une migration de travail, ni à ceux d'une migration touristique. Et qui ne correspondaient pas non plus à une population éligible aux critères de persécution individuelle tels qu'établis par la convention de Genève sur le droit à l'asile? Ne restait dès lors que deux alternatives: les réseaux de l'Etat islamique et les vrais-faux réfugiés syriens vers l'Allemagne.

Une partie de ce fiasco incombe au ministère de tutelle, chargé, on le rappelle, des MRE et aussi des Affaires de la migration. La politique de ce département a été peu lisible sur le dossier et pas du tout proactive. Il aura fallu une coordination entre les deux chefs d'Etat pour qu'un compromis soit enfin trouvé. C'est la deuxième lecture et elle est plus valorisante. Elle permet à l'axe Rabat-Berlin de faire de la question du rapatriement une variable d'ajustement où tout le monde trouve son compte.

Le gouvernement allemand tente par là d'atténuer les critiques et pressions de son opinion tandis que le Maroc négocie une bonne carte qui lui permet de mettre sur la table d'autres arguments à côté des questions migratoires, comme l'économie et le développement. Et cerise sur le gâteau, en arrivant à éviter la signature de l'accord de réadmission ardemment souhaité par la partie européenne. □

Mohamed BENABID